Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Perte garde enfant suite à un déménagement

Par Nath44

Bonjour
J'écris pour ma fille
Séparée avec une petite fille de 3ans
Vivant en région parisienne comme le papa celui avait la petite un week end sur 2 et la moitié ded vacances sans jugement accord amiable
Ils ont voulu faire homologuer ce fonctionnement par le JAF en février et la decision devait être rendue en juin 2021 maos ma fille a déménagé à st brieuc poir donné une meilleure qualité de vie à la petite en région parisienne elle n'avait que tout petit appartement
A Saint Brieuc elle est arrivée avec un emploi d'infirmière et un grand appartement en centre ville
Elle a continué à respecter le week-end et les vacances pour le papa elle payait les trajets
Le papa n a pas accepté le déménagement et à saisi le JAF. La décision du Jaf à été de donner la garde principale en région parisienne avec seulement un week-end par mois avec la maman et la moitié des vacances La petite n a que 3 ans et à toujours vécu avec sa maman. L'avocate de la fille lui a dit que c'était clairement un jugement punitif du fait qu'elle ait déménagé. Elle va interjeté appel mais elle lui conseille de rentrer en région parisienne et de retrouver un travail là bas si elle veut avoir une chance de retrouver au moins une garde alternée je voulais avoir votre avis cette option de retour en arrière est elle la seule option ? Merci bcp par avance